

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 17 JANVIER 2018

LE MARCHÉ POSTAL LUXEMBOURGEOIS EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Le service Statistiques et Veille des marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier au mois de janvier 2018 un [rapport statistique des services postaux au Luxembourg](#). Ce deuxième document publié par l'ILR porte sur des chiffres clés du marché postal de l'année 2016.

L'objectif du rapport statistique est de présenter l'évolution du marché postal sur plusieurs années à l'aide d'indicateurs financiers et de critères relatifs au nombre des acteurs actifs et des volumes. Le revenu total du secteur postal s'élève à 159 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 4,9% par rapport à 2015. Ce chiffre d'affaires comprend d'une part le chiffre d'affaires des envois de courrier postal ou des « envois de correspondance » qui s'élève à 119,62 millions d'euros et, d'autre part, le chiffre d'affaires des colis et courrier express qui totalise 39,05 millions d'euros.

En 2016, ce secteur a compté 26 prestataires de services postaux, employant plus de 1.860 personnes. D'une manière générale, l'ILR constate que le nombre des prestataires n'a guère évolué ces dernières années et que les parts de marché des différents prestataires restent stables.

Évolution des volumes

Le trafic total du marché des envois de courrier postal, c'est-à-dire le trafic national ainsi que le trafic transfrontalier (in- et out-bound) s'élève à 191 millions d'unités traitées en 2016. Il a diminué de 4,8% entre 2015 et 2016. De façon générale, la tendance est à la baisse depuis 2013. Au niveau des envois sur le territoire national, le nombre des envois de courrier postal est aussi en baisse constante depuis 2013. La décroissance moyenne annuelle entre 2013 et 2016 est de 1%, avec une baisse plus prononcée en 2016 de 4% pour atteindre 142 millions d'envois de courrier postal.

Autre fait marquant : le trafic transfrontalier entrant des colis est en augmentation constante depuis 2014. En 2016, il représente 58% du trafic total qui s'élève à 8 millions de colis. Au Luxembourg, le trafic entrant de colis est largement supérieur au trafic national qui s'élève à 26% du trafic total en 2016. À noter qu'au niveau national, les volumes de colis traités par Post Luxembourg sont largement supérieurs à ceux des autres prestataires. Pour l'ensemble du marché transfrontalier (in- et out-bound), cinq prestataires fournissent plus de 90% du marché.

Pour finir, l'ILR note dans son rapport que le nombre de points d'accès de Post Luxembourg ainsi que celui des boîtes postales sont en constante baisse depuis 2013, tandis que les points automatiques de distribution (les points pack-up) sont en expansion.

Le rapport statistique des services postaux au Luxembourg peut être consulté sur le site de l'ILR : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Services-postaux/Publications/Chiffres-cles-et-statistiques>

| | | | |
|-----------------------|--|-------------|--------------------------------------|
| Contact Presse | Maïa Nicté Mazariegos nicte.mazariegos@ilr.lu / presse@ilr.lu | Tél. | +352 28 228 256 +352 691 60 40 59 |
|-----------------------|--|-------------|--------------------------------------|

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.